

Rue Louis Meyer 7  
1817 Vevey

Montreux, le 09 avril 2021

M. Dominique Martin  
Président du COPIL Agglo Rivelac  
Route de Tercier 19  
1807 Blonay



**Concerne: projet intercommunal de voie cyclable sûre et fluide**

Monsieur le Président,

Entre 2019 et 2020, l'association ProVelo Riviera a invité des conseillers communaux de Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey à participer à un groupe de travail intercommunal concernant un projet de voie cyclable sûre, fluide et continue le long de la route cantonale RC780 de Vevey à Villeneuve.

Ce groupe de travail a élaboré un texte commun qui a été déposé sous forme de postulat dans les conseils communaux des 5 communes entre septembre et décembre 2020, et tous les conseils communaux (5/5) ont donné mission à leurs municipalités de revenir avec une proposition.

Vous trouverez en annexe les procès-verbaux des conseils des 5 communes, et un tableau récapitulatif.

Ce projet intercommunal de voie cyclable sûre et fluide a une envergure régionale, il permet d'interconnecter les communes de la Riviera, et de rendre efficace et attractif le déplacement à vélo dans notre région, en commençant par le cheminement le plus emprunté ; la route cantonale qui longe le lac. Il répond aussi nous en sommes sûrs, aux attentes des citoyennes et citoyens de la Riviera qui ont soutenu de manière massive, à 87%, l'arrêté vélo du 23.09.2018 pour l'amélioration des conditions pour les cyclistes.

La réalisation de ce projet d'envergure passe aussi par des mesures faciles et rapides à mettre en oeuvre. Par exemple, la mise en application du tourner à droite au feu rouge (art. 69a OSR dès janvier 2021) peut, lorsque la situation le permet, rendre plus fluide le déplacement à vélo, et ceci à peu de frais. De même, il existe des solutions efficaces et peu coûteuses, le marquage au sol notamment, qui pourraient être mises en place relativement rapidement, en priorité sur les "points noirs" constatés. (voir <https://bikeable.ch/>).

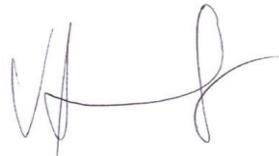
Nous sommes bien conscients que ce projet doit s'inscrire dans les planifications supérieures que sont le Plan directeur intercommunal et le Projet d'agglomération Rivelac qui permettront, nous l'espérons dans un proche avenir, de revoir la mobilité d'une manière plus holistique, avec une structure professionnelle.

Nous souhaiterions dès lors savoir si vous seriez disposé à coordonner, en vue d'une réalisation la plus efficace et rapide possible, cette voie vers le futur de la Riviera et nous tenons à votre disposition pour vous présenter plus en détail ce projet, par exemple lors d'une de vos prochaines réunions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.



Fabrice Yerly  
Co président



Véronique Ansermet  
Membre du comité

Tableau récapitulatif des décisions lors des conseils communaux – de Vevey à Villeneuve

Commune	PV Conseil communal - décisions (en annexe)	Page	Auteur du postulat	Décision
Vevey	2020_09_10_Vevez_PV.pdf	31	M. Renkens	Renvoi de ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport est accepté à la majorité
La Tour-de-Peilz	2020_12_09_La_Tour-de-Peilz_PV.pdf	471	N. Rivet	Acceptation et renvoi du postulat à la municipalité pour étude et rapport.
Montreux	2020_11_18_Montreux_PV.pdf	11	F. Grand	Le Conseil communal de Montreux accepte la prise en considération de cette motion transformée en postulat (et renvoi à la municipalité)
Veytaux	07.12.2020, PV pas encore publié		J. Delmatti	Postulat accepté et renvoyé à la municipalité pour étude et rapport
Villeneuve	2020_09_10_Villeneuve_PV.pdf	10	M. Rechsteiner	Postulat accepté et transmis à Municipalité pour réponse lors d'un prochain Conseil

- Copie pour information à la Direction générale de la mobilité et des routes, M. Federico Molina, responsable de la Division planification